

REUNION DU COMITE DIRECTEUR (CD 4)

LIGUE OCCITANIE DE RUGBY A XIII

Le 18/03/2021 (par visio-conférence)

Membres présents : Mrs ALONSO Richard, BALDY Frédéric, BONNERY Louis, CANATO Freddy, CASTEX Eric, CLAUDÉ Christian, DUMONT Maxime, JACINTO Lucien, LOPEZ Thierry, MARRACO Michel, MORATA Jean-Pierre, PAPAILHAU Jean-Pierre, SOUBIE Pierre, TEXTORIS Christian, VALÉRO Christian.

Mmes BAURIERES Agnès, HORTESI-SITJA Rose, SABLAIROLLES Laure, VERDIER Suzanne.

Membres excusés :

Membres absents : DUARTE José, PEREZ Sabine, NARBONNE Paul, WALIGUNDA Eric.

Secrétaire de séance : Christian CLAUDÉ.

ORDRE DU JOUR :

Voir document OC XIII RD 4, transmis à tous le 16/04/2021.

DEROULEMENT DE LA REUNION :

Point 1 de l'ordre du jour :

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue du 18/03/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Point 2 de l'ordre du jour :

-le Ministère a diffusé la procédure de proposition de médaille au titre de Jeunesse et Sport. Selon ces modalités, le Président propose les candidatures de Mmes Stéphanie BALDY et Sandrine CANET, de Mrs Ludovic GAMBIER et Jacques TOULZE. Les autres propositions de candidatures devront être faites au Secrétariat de la Ligue.

-le Pôle Espoirs de CARCASSONNE : le Président dresse un historique de la situation. Après réunions entre le Lycée, la Fédération et la Ligue, il a été décidé que cette dernière reprendrait toutes ses attributions.

A la suite du conflit opposant Jean-François ALBERT à la FFR XIII, le Président l'a contacté téléphoniquement pour l'informer qu'à compter de la prochaine saison sportive, il ne participerait pas à la réorganisation du Pôle. Jean-François ALBERT a informé Florent TOST que la prochaine intervention prévue serait la dernière pour lui. Ce dernier a estimé être en capacité de terminer la saison seul. Il convient donc à présent d'organiser le prochain recrutement et de préparer la rentrée à venir. Un futur candidat sera présenté à la Ligue et à la Fédération par Florent TOST.

Un travail d'harmonisation des différents Pôles doit être mené par la Fédération et les Ligues, mais il est souhaitable que celui-ci soit étendu aux Centres de Formation.

Thierry LOPEZ évoque la possibilité, figurant dans le cahier des charges du Pôle, pour la Ligue de faire appel à la Commission de Discipline dans le but de régler certaines situations.

-La Commission de Discipline doit être réorganisée, mais ce point n'étant pas urgent, il est mis à la réflexion de chacun pour être rediscuté.

Point 3 de l'ordre du jour :

-M. Jean-Pierre MORATA fait le point sur le projet de réécriture des statuts et du règlement intérieur de la FFR XIII a été finalisé et sera présenté lors d'un prochain Comité Directeur auquel il participera. Les principales modifications se trouvent dans les modalités d'élection, avec l'abandon du scrutin uninominal pour un scrutin majoritaire à un tour avec une dose de proportionnelle. Une autre modification concerne le nombre de voix portées à l'Assemblée Générale : les clubs de moins de 13 licenciés bénéficieront d'une voix. Après validation par le Comité Directeur de la Fédération, puis une diffusion aux organes déconcentrés, ces nouveaux textes seront mis au vote lors de la prochaine Assemblée Générale, laquelle devrait avoir lieu le 19/04/2021. Les Ligues et Comités ne disposeront pas de voix lors de ces Assemblées. D'autre part, cette année a vu la création d'une Commission des Ligues et Comités et il appartiendra à notre Ligue d'y porter ses propositions. Les nouveaux textes prévoient également que les Présidents des Ligues comptabilisant plus de mille licenciés puissent assister aux travaux du Comité Directeur de la Fédération, avec voix consultative.

-Mme Agnès BAURIERES signale que c'est le logiciel du compte Google de la Ligue qui est à présent utilisé pour la création de la newsletter. Le projet graphique est présenté et diverses possibilités rédactionnelles, notamment par la participation des membres du Comité Directeur à la rédaction de certains articles, ou en matière de sponsoring, sont évoquées. Pour l'instant le rythme d'une parution mensuelle paraît le plus adapté. La première newsletter paraîtra le 01/04/2021.

Point 4 de l'ordre du jour :

M. Christian TEXTORIS :

-toujours le statu quo en raison de la crise sanitaire et dans l'attente de décisions prises au niveau national. La Commission Sportive se tient prête pour reprendre ses activités dès que la situation le permettra. Le Tournoi U13 est programmé pour le 29 et 30/05/2021. Pour le Pôle Carcassonne, il pense que les jeunes sont en attente d'un cadre.

Point 7 de l'ordre du jour :

-Pour Pierre SOUBIE, le recouvrement des amendes avait bien progressé mais semble marquer à présent un certain essoufflement, vraisemblablement en raison de la démobilisation actuelle des clubs.

Point 9 de l'ordre du jour :

-Présentation des propositions de Frédéric BALDY : la proposition de jouer à XI, qui n'est qu'une proposition, correspond pour lui à un palier entre le IX et le XIII. Le plus gros travail lui paraît être de sortir les U 13 de l'école de rugby et de coupler U 13 et U 15, U 17 et U 19 Le Président ne souhaite pas la multiplication des formats, mais au contraire leur simplification (Toucher, IX et XIII), la priorité étant le développement des U 13, que ce soit à XIII ou à IX, sortis de l'école de rugby ou pas. Pour Lucien JACINTO la réflexion doit se poursuivre au sein de la Commission des Jeunes, en concertation avec les clubs, car les modifications peuvent avoir des répercussions mal estimées à ce stade. Le Président est convaincu que

les solutions viendront de la concertation entre toutes les instances concernées avec prépondérance accordée au sportif, et d'autre part que l'expérimentation doit être faite sur une catégorie, celle-ci devant être les U 13.

-En liaison avec les interventions précédentes, Christian TEXTORIS donne les résultats de son recensement des équipes benjamins. Celles pouvant jouer à XIII sont au nombre de 6, et celles pouvant jouer à IX sont au nombre de 9. Aucune solution ne s'impose à ce stade la réflexion quant aux bénéfices ou inconvénients des deux formats, au plan sportif et en matière de développement. Pour le Président il convient que les responsables de clubs aient le choix en début de saison de la pratique qu'ils souhaitent adopter (Toucher, XIII ou IX) afin qu'un maximum de jeunes puisse jouer à leur niveau.

-Le Dr VALERO dresse un état de la situation sanitaire, toujours avec le même manque de visibilité, des conflits récurrents, des disparités géographiques, de nombreuses inconnues. Il pense que nous vivons une saison blanche et que la solution semble résider dans une vaccination massive pour espérer retrouver une situation normale à l'automne prochain. En l'état actuel les inter-comités du 13/05 semblent fortement compromis.

-Eric CASTEX proposera un calendrier de formation aux outils de l'informatique aux membres du Comité Directeur.

Points 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12 et 13 de l'ordre du jour :

Non abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'ayant été posée, le Président lève la séance à 20H00.

Le Président,

Le Secrétaire-Général,